



Paris, le 19 avril 2018

A l'attention des Présidents des Syndicats membres de la Fédération Syntec

Messieurs les Présidents,

J'ai informé le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 21 mars 2018, de mon intention de démissionner de la Présidence de la Fédération Syntec à compter de l'Assemblée Générale du 28 juin 2018.

Dans le prolongement de cette réunion et sur la base de l'avis et de l'agenda (ci-joint) établis par le Comité Statutaire à l'issue de sa réunion du 11 avril 2018, l'appel à candidature à la Présidence de la Fédération Syntec est donc ouvert ce jour.

A cet effet, nous vous invitons à informer vos adhérents des conditions de recevabilité des candidatures :

- Les candidats à la Présidence de la Fédération Syntec sont des **personnalités appartenant à une société membre d'une union de syndicats ou d'un syndicat membre fondateur, membre actif ou membre associé** de la Fédération Syntec.
- Les candidatures doivent être adressées **au plus tard le 09 mai 2018** (date de clôture de réception des candidatures) à Madame Houria Aouimeur, Déléguée Générale de la Fédération Syntec.
- Les dossiers devront être constitués de :
 - Un curriculum vitae succinct précisant les responsabilités actuelles et passées.
 - Un programme politique.
 - Une attestation par le syndicat d'origine que l'entreprise du candidat est bien à jour de ses cotisations.

Les dossiers reçus dans les délais feront l'objet d'une validation par le Comité Statutaire et des Mandats le 14 mai 2018.

Les candidatures ainsi validées seront alors présentées au Conseil d'Administration, sachant qu'à ce jour, la date de l'élection n'est pas définitivement arrêtée.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de ma considération distinguée.

Viviane CHAÎNE-RIBEIRO
Présidente